

Bulletín d'information De la commune

STE CROIX DE CADERLE













N.

2004

Le Mot du Maire



Avant la saison hivernale l'équipe municipale est heureuse de vous adresser ce bulletin municipal qui n'avait pu paraître depuis plusieurs mois, en raisons de quelques contretemps (congés de maternité de notre secrétaire, travaux, réunions, etc...).

Comme vous pourrez vous en apercevoir, durant ces mois écoulés, le travail du conseil municipal a permis de réaliser d'importants travaux et de préparer les travaux à venir (constitutions des dossiers, réunions concernant : zonage assainissement, document d'urbanisme, aménagement du village), sans oublier de nombreuses réunions et commissions prolifiques aux quelles tous ses membres ont pu participer...

Un grand merci à l'association « Les Amis du Temple » pour l'organisation de tous les concerts de cet été.

Concernant le répéteur Itinéris qui va être installé par la société SELECOM sur un terrain appartement à M et Mme ROUSSET au dessus du « plan », un retard a été pris, par cette société, pour sa mise en place. Après de multiples relances, j'espère que maintenant, cela va être résolu rapidement.

Les travaux et projets pour 2005 vous seront présentés lors des vœux à la population qui auront lieu début Janvier.

L'adduction d'eau potable de la deuxième tranche de la commune dont le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Lasalle sera maître d'ouvrage, est en cours de finition, de nombreuses réunions se sont tenues en 2004. Le choix du bureau d'études a été effectué par le SIAEP. Le projet définitif va être lancé.

Je ne vais pas vous énumérer tout les travaux réalisés durant cette année mais vous laisse le soin de les découvrir ci-après.

Comme chaque année, un colis de noël sera offert aux personnes de plus de 60 ans. De plus, le 19 décembre prochain, un baptême de l'air en hélicoptère sera donné à chaque enfants de la commune.

En mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et vous donnons rendez vous début janvier pour vous présenter nos vœux pour 2005.

Le Maire Edmond JULIEN **BONNE lecture**



VENTE DE MATERIELS

Vente de : 1 photocopieur à 400 €

ETAT CIVIL

Mariage:

De M. Pierre GRANIER et de Melle Dan HAN le samedi 28 février 2004 Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur!

TINFOS SERVICE

Allo service public: 39.39

Pour tous renseignements administratif

Allo enfance maltraitée: 0800.05.41.41 ou 119

Drogue info service : 0800.23.13.13 Fil santé jeune : 0800.235.236

Cancer Info service: 0810.810.821

Impôts service : 0 820 32 42 52

En raison des congés annuels de la secrétaire <u>Le secrétariat sera fermé</u> du lundi 20 décembre 2004

au lundi 3 janvier 2005

LOCATION SALLE F. VOLPELLERE

> Pour les habitants de Ste Croix : 61 €

> Pour les intéressés habitant à l'extérieur de

la commune : 122 € > Caution : 230 €

Pour toute demande s'adresser à la mairie.



URGENCE

Pompiers:

18 St Jean du Gard Gendarmerie : Lasalle 04.66.85.20.04 ou 17

SAMU: 15

Mairie

Tel: 04.66.85.22.63 Fax: 04.66.85.33.73

Email: mairie-ste-croix30@wanadoo.fr

Ouverture secrétariat Le mercredi de 14h30 à 16h30

> Le Jeudi de 14h à 16h Permanence du maire

Le jeudi de 14h à 16h

En cas d'urgence : Maire : 04.66.85.43.77 1ère adjointe : 04.66.85.29.77

2ème adjointe : 04.66.85.41.10

Les conseils Municipaux

En 2004, se conseil municipal

a tenu sept séances,

dont nous citons uniquement

les points essentiels de l'ordre du jour



Affectation du résultat 2002/Travaux/AEP 2ème tranche



26 mars 2004

Compte administratif/Budget/Budget eau

14 mai 2004

Adhésion au syndicat de la Maison Pour Tous/Plan Local d'Urbanisme ou Carte communale

14 juin 2004

Elargissement des compétences et modification des statuts de la communauté de communes/AEP 2ème tranche/Travaux

23 juillet 2004

Lancement consultation maître d'œuvre pour l'aménagement du village et l'élaboration d'un document d'urbanisme.

17 septembre 2004

 ${\it Comp\'etence DFCI/Bourses aux enfants/Demande subvention travaux}$

05 novembre 2004 Adhésion au SIAEP

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés dans les panneaux d'informations de la mairie, à la suite de chaque conseils, qui sont situés :

- place de la mairie
- Carrefour des pins
- Hameau des Mouzignels

ils sont également consultables au secrétariat de la mairie.

Les commissions

En 2004, ses commissions municipales

se sont tenues ses:

Commission Travaux

16 janvier21 février

19 mars (commission travaux + finances)

26 mars

9 avril

30 avril

2 juin

17 août

17 septembre

Vous pourrez prendre connaissance des décisions de ces commissions dans la suite de ce bulletin avec la présentation des différents travaux

D'autres réunions ont eu lieu au cours de l'année où les conseillers représentent la commune :

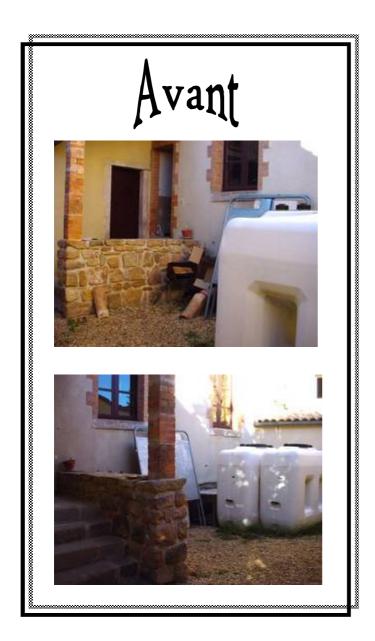
Communauté de communes : réunions plénières, de bureau, commissions développement économique, culturel, ordures ménagères, tourisme, urbanisme. Syndicat Intercommunal d'Electrification, Charte intercommunale, Maison services public, association Les amis du Temple, Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable, Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples des pistes DFCI, Syndicat Mixte pour d'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons, Syndicat d'Aménagement et de Gestion des cours d'Eau et Milieux Aquatiques du Gard.

5



Travaux accès handicapés

Les travaux ont débuté fin septembre 2004 et sont maintenant pratiquement terminés. Cette réalisation s'intègre très bien et nous avons essayé de respecter le cadre. Nous remercions les entreprises GENEST (maçonnerie) BONZON (menuiserie) et SERRES (peintre) pour la qualité de leur travail.







Enfouissement des lignes électriques/ France Telecom et Eclairage Public aux Mouzignels

Toujours dans le cadre du respect de l'environnement de notre commune, nous avons fait procéder à l'enfouissement des lignes électriques et France Telecom de tout le hameau. De plus, trois points lumineux ont été installés.

Nous remercions l'entreprise VALETTE pour le suivi et la qualité du travail qui a été accompli.

Avant





Après





Points lumineux



Aire de stationnement

Dès le mois de Juin, l'entreprise MICHEL de Bagard a rénové l'aire de stationnement de l'entrée du village, afin d'éviter des glissements de terre sur la route départementale. Là aussi, la municipalité a travaillé pour que ce point d'arrêt soit le plus accueillant possible et que l'environnement et la qualité des matériaux soient respectés.







Après





Eclairage

Trois points lumineux ont été installés (2 sur l'aire de stationnement et un sur la route qui conduit au village) afin de permettre un éclairage à la demande, lors des concerts ou autres manifestations.





Enfouissement ligne EDF au cœur du village



En même temps que les travaux d'enfouissement des lignes du hameau des Mouzignels, nous avons fait procéder à l'enfouissement de la 2 ème tranche des lignes du cœur du village, jusqu'à la chapelle...

Point Lumineux La Chapelle

... de plus, un point lumineux supplémentaire à été mis en place pour permettre un meilleur accès à la chapelle.





Plan Patrimoine Emploi Rénovation du Pont du chemin rural Du hameau de Caderle à Ste Croix

(au dessous du mas de La Roussarié)

En octobre dernier, le chantier d'insertion est intervenu pour dégager et nettoyer le pont du chemin rural reliant Ste Croix à St Jean. On peut voir ci-dessous le travail qui a été effectué. De plus un architecte est venu sur place récemment et doit fournir rapidement un rapport qui mentionnera les travaux de consolidation à faire.



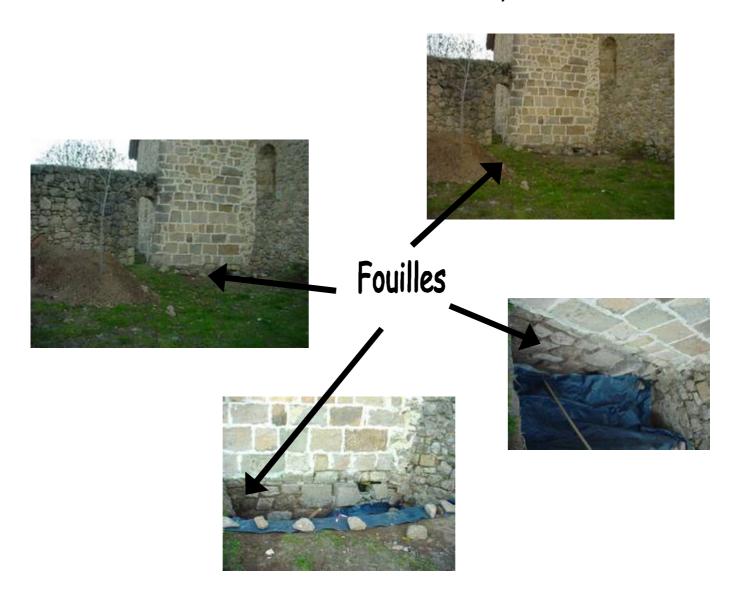






Plan Patrimoine Emploi Fouilles archéologique Chapelle Romane du XII ème siècle

Suite à plusieurs réunions sur place avec les parties concernées
(DRAC, Direction de la culture du Conseil Général)
et dans l'espoir de trouver une explication aux problèmes d'humidité,
Mme Sophie Asport— Mercier effectue actuellement des fouilles à l'extérieur de la chapelle.
Ensuite entre le mois de mars et mai 2005,
celle-ci interviendra à l'intérieur de la chapelle.





Appartement

En début d'année, l'appartement situé au 2 ème étage du bâtiment de la mairie a été rénové. Dernièrement, l'entreprise VIALA à mis en place les volets à cet appartement qui n'en possédait pas auparavant.







Rénovation couloir mairie

En même temps que la création de la rampe d'accès handicapés, il a été nécessaire de décaisser le couloir de la mairie. A cette occasion, l'ensemble du couloir a été rénové. La vitrine du musée a été également changée en raison de la non-conformité des carreaux.

Vérification des installations électriques

Comme proposé et convenu lors de la séance du conseil municipal du 17 septembre 2004 la société SOCOTEC est intervenue le 15 novembre 2004 pour procéder à la vérification annuelle des installations électriques de tout les bâtiments communaux (Mairie, salle F.Volpelière, Chapelle, musée).

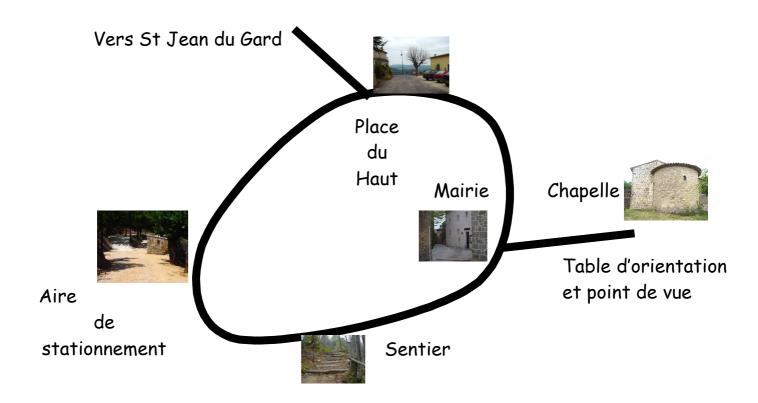


Escalier reliant l' aire de stationnement et le village

Le sentier a été crée par David ARNAULT, en contrat emploi jeune. Il relie l'aire de stationnement et le village par une petite balade en boucle.









RENOVATION des ARCHIVES

Suite à la décision du conseil municipal en date de 23 juillet 2004, trois anciens registres des archives de la commune, ont été confiés à la société KOSSMAN pour y effectuer une restauration totale. En effet la municipalité a estimé qu'il était de son devoir de conserver ces documents dans les meilleures conditions (compoix de 1646 etc...).





ELAGAGE des ARBRES

L'entreprise BRUN a été commandée pour procéder aux travaux d'élagage du tilleul de la cour, du platane devant la mairie et du marronnier sur la place du haut. L'entreprise FANGUET procèdera à la taille de tous les châtaigniers situés sur l'aire de stationnement.







Communauté de communes

Cévennes—Garrigue

Fonctionnement

- * Les délégués travaillent en commission. Le vice Président de chaque commission fait son rapport au bureau; ensuite les propositions des commissions sont présentées par M Le Fraper, Président de la Communauté de communes à l'assemblée plénière et sont l'objet d'un vote de celle-ci.
- * En 2004 la communauté a embauché un directeur : M Bouillot et a adopté son règlement intérieur.

Communication

* Le deuxième bulletin d'information de la communauté devrait vous être distribué d'ici peu.

Finances

- * Le conseil communautaire a voté pour 2004 les taux des taxes additionnelles tels que vous les avez vu apparaître sur vos impôts locaux.
- * Une ligne de crédit et un emprunt ont été nécessaires pour financer le fonctionnement du service Ordures Ménagères, en attendant que soit perçue la redevance.

Développement économique

- * Les statuts de Cévennes Garrígue ont été modifiés pour élargir ses compétences aux besoins d'aménagement des zones d'activités, locaux, friches industrielles et réserves foncières existantes ou à créer et les modalités de transfert de la maîtrise d'ouvrage de ces zones ont été adoptées. La communauté travaille sur le projet ZAC des Batailles à St Hippolyte du Fort.
- * Cévennes Garrigue a adhéré au GAL Espace Cévennes où elle sera représentée par son représentant et 2 délégués (Messieurs Valat et Valero).

Assainissement

* Le contenu et les moyens de l'exercice de la compétence assainissement autonome sont à l'étude (contrôle obligatoire des assainissement autonomes à partir du 31.12.2005).

Culture et Sport

- * Un budget sport est voté, permettant la signature avec le Conseil général d'une convention finançant un animateur d'activités scolaires et périscolaires.
- * Un poste de bibliothécaire est crée.
- * Pour la programmation culturelle, une licence d'entrepreneur de spectacles est prise pour la responsable Patricia PONSOLE, une régie d'avance créée.

Petite Enfance

* Le transfert de la compétence Petite Enfance a été adopté par le conseil communautaire.

Communauté de communes

Cévennes—Garrigue

Tourisme et Social

- * Cévennes Garrigue a adhéré au pays d'Accueil Touristique.
- * La mise a disposition de Cévennes Garrigues des locaux des Offices de Tourismes de Lasalle et St Hippolyte a permis l'embauche d'une coordinatrice. Les conventions avec ces deux associations sont à l'étude.
- * 2 ème rencontres pour un tourisme raisonné en Cévennes à L'Euzières sur le thème de l'Image du Territoire ... aux Produits Touristiques.
- * La communauté évalue les modalités, délais et moyens, pour prendre en compte la compétence Lieux Ressources.
- * Plan Patrimoine Emploi : concernant Ste Croix voir dans ce bulletin rubriques « Fouilles » à la chapelle et Associations les Amis du Temple.

Ordures Ménagères

* Rappel:

2000: le conseil municipal instaure la Taxe ordures ménagères pour un montant total équivalent à la moitié du coût réel supporté par le budget communal.

2002: le budget communal assume 54 % de la dépense.

2003: celuí-cí assume 60 % du coût global.

2004 : la communauté de communes, compétente dans ce domaine, adopte le régime redevance, l'estimant plus équitable que la taxe.

La redevance est déterminée par 3 critères son produit T.C.S. doit équilibrer le budget annexe Ordures Ménagères.

- T: Traitement et transport à Bellegarde des OM, rassemblées et compactées sur le quai de transit de St Hippolyte du Fort.
- C: Collecte par les camions bennes des OM déposées dans les containers de proximité des communes.
- S: Services, déchetteries et cotisation versée au SYMTOMA (tri sélectif, PAV). Les petites communes comme nous sont fortement défavorisées par le faible tonnage collecté au regard des longues distances parcourues par la benne de ramassage des containers. La mutualisation des coûts liées aux distances a donc été retenue.
- * Cévennes Garrigue élabore la mise en place définitive du quai de traitement des OM et d'une déchetterie sure la zone du Tapis Vert à St Hippolyte.
- * Le conseil communautaire doit statuer prochainement sur l'adhésion ou non de Cévennes Garrigue au SYMTOMA.
- * La mise en place de la déchetterie de Lasalle (route du Rédarès) avance.
- * L.Caillet avec l'appui de la commission, s'attache à la réorganisation des tournées de collecte où il a été démontré que de substantielles économie peuvent être faites.

Néanmoins il est également démontré que le civisme de chacun a un impact important sur les coûts de ce service.

Tri sélectif



Point d'Apport Volontaire Au lieu dit « Col du Lièvre »



PAV Vert

Verre Sans capsules, couvercles et bouchon.. Jetez dans votre poubelle habituelle les ampoules vitres et la vaisselle cassées

Collecte: 26 janvier, 21 février et 23 mars.

Pour tous renseignements vous pouvez vous procurer une brochure explicative en mairie ou joindre le SYMPTOMA au D4.66.77.98.29 à St Hippolyte du Fort.



PAV Jaune

Plastique, métal et briques alimentaires.

Jetez dans votre poubelle habituelle : pots de yaourt, crème fraîche, bouteilles d'huiles, barquettes plasti-

Collecte : 24 janvier, 28 février et 29 mars.



PAV bleu

Papier et cartonnettes. Jetez dans votre poubelle habituelle les papiers et cartonnettes salis. Ramassage encombrants

Tous les

1 er mercredi du mois.

A déposer au pied des containers à ordures ménagères la veille du ramassage.

D'avance merci.

Collecte: 19 janvier, 15 février et 15 mars.

Déchetterie de LASALLE (sortie de Lasalle route d'Anduze). Horaires d'ouverture : Lundi , mercredi, vendredi de 13h30 à 16h 1er et 3 ème Samedi de chaque mois de 9h à 12h

Infos diverses

Dégâts des Sangliers



En raison des dégâts des sangliers, la fédération des chasseurs du Gard a mis en place des unités de gestion.

Chaque unité de gestion est conduite par un comité de pilotage composé de chasseurs locaux, agriculteurs, de l'administration et des représentants des communes concernées.

Deux réunions sont prévues chaque année. Toutes personnes qui rencontrent des dégâts peuvent

transmettre leurs réclamations par écrit en mairie

afin que ces informations soient transmises et exposées lors de la prochaine réunion des unités de gestions.

Internet @ ADSL

Par courrier en date du 7 octobre dernier, France TELECOM, nous a annoncé que la commune de Ste Croix de Caderle faisait partie du plan « haut débit pour tous » à partir de mi novembre 2004. De plus, à l'initiative du Conseiller Général, Christian FLAISSIER, une réunion de présentation s'est tenue à LASALLE le 3 novembre pour le lancement de l'ouverture de l'ADSL sur le canton de Lasalle.



Un culte de noël

aura lieu le vendredi 24 décembre à 18h dans la chapelle Romane de Ste Croix.

Permanence Assistante Sociale

Tous les jeudis de 14h à 16h

Sur rendez vous au lieu ressources de Lasalle

75 Rue de La Place.

Pour tous renseignements 04.66.77.20.15

Sécurité



Prévention des incendies de forêts



Période autorisée pour faire du feu

Entre le 16 septembre et le 14 juin, les propriétaires et ayants droit sont autorisés à incinérer les végétaux sur pied, coupés, tombés ou arrachés, sous réserve des dispositions suivantes :

prévenir les sapeurs pompiers en téléphonant au 18 ou le 112 la veille ou le matin de l'opération.

assurer une surveillance constante et directe du feu, ne pas quitter la zone avant extinction complète du ou des foyers.

effectuer la mise à feu par temps calme (vitesse du vent inférieur à 20 km/h)

Disposer à proximité immédiate d'un moyen d'alerte et d'une réserve d'eau avec un dispositif de pulvérisation.

Procéder à l'incinération entre l'heure légale de lever du soleil et 16 heures, l'extinction totale devant avoir lieu au plus tard à 16 heures...

Être en possession du récépissé de la déclaration d'incinération délivré en mairie datant de moins de trois mois.



Débroussail l'age



Débroussailler c'est réduire le risque d'incendie!



La réglementation impose au propriétaire de réaliser un débroussaillement



En zone rurale : obligation de débroussailler dans un rayon de 50 m autour d'une construction, même si cette distance pénètre sur la propriété d'autrui



Pour réaliser ces travaux il est impératif d'obtenir l'accord du voisin. En cas de refus les propriétaires sont mis en demeure d'exécuter les travaux de débroussaillement.





Avant





Après



Sécurité Routière











CIRCULER EN HIVER





SUR LES ROUTES DU GARD

Votre sécurité dépend d'abord de



Assurez vous du bon état général de votre véhicule (pneus, batterie, freins, essuies—glaces...)



Munissez vous d'accessoires complémentaires (raclette, bombe antigivre...)

Si votre véhicule est bloqué en cas d'accident



Se garer soigneusement sur le bas côté.



Arrêter le moteur.

Se tenir constamment informé (radio, téléphone portable).

AVANT LE DEPART

S'informer de la météo

08.92.68.08.08 serveur vocal Météo France 08.92.68.02 + n° du département www.meteo.fr 3250 (prévisions départementales)

S'informer sur la circulation

Www.bison-fute.equipement.gouv.fr 0.826.022.022 Centres d'information routière 08 92 68 10 77 Réseau autoroutier

Sur la route, anticiper et adapter sa conduite.



Etre vigilant sur les endroits propices au verglas (routes ombragées, sous bois, ponts...)



Modérez et adaptez votre vi-



Evitez les manœuvres brutales (direction, accélération), freinez avec douceur.



Facilitez le passage des engins de salage et de déneigement.

NE PAS OUBLIER

Le département du Gard peut-être exposé à des évènements neigeux d'importante intensité. Dans cette région méditerranéenne, la neige, souvent chargée d'humidité, est parfois très

Bonne Route!

Animations



VENDREDI 3 décembre

Les sapeurs pompiers de St Jean du Gard organisent le vendredi 3 décembre un défi à l'occasion du Téléthon 2004.

Une équipe de cycliste roulera pendant 24 heures en passant par les communes du secteur d'intervention des sapeurs pompiers.



Le défi



Les sapeurs pompiers passeront dans la commune de Ste Croix de Caderle

À la mairie

le vendredi 3 décembre vers 16 h

Nous comptons sur votre présence afin de les encourager et de récolter des dons que les pompiers récupèreront à leur passage.

Comptant sur votre aimable participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Vendredi 3 et samedi 4 décembre 2004

Vous pouvez participer activement à ces deux journées en vous rendant dans la commune de LASALLE

Vendredi 3 décembre : 20h30 au foyer de Lasalle, LOTO.

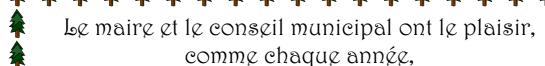
Samedi 4 décembre : à partir de 9h tournées des « bougnettes » de 9h à 12h randonnée « surprise » (participation $2 \in$), à 12h repas gastronomique (15 \in adulte et 10 \in enfants), à partir de 14h tournoi de ping-pong, tennis, baby-foot, à 15h , concours de boules, à 16h courses en brouettes, les collectes se feront de 9 h à 18h à l'office du tourisme.

A 18h apéritif et clôture de la journée.

Fêtes fin d'année



Pimane ne relacionarie



d'offrir un cadçau aux enfants de la commune.







Cette année,
les entants recevront
une invitation
pour un baptême en hélicoptère
afin de leur permettre
de découvrir la commune
d'une autre manière l

Afin de réserver votre heure de passage, veuillez contacter, la société Cévennes Hélicoptère, M MERCIER au 04.66.85.49.03

Animations Culturelles

Association

Les Amis du temple

Aux habitants de Ste Croix de Caderle.

Après une saison estivale bien remplie, il est temps que nous fassions un petit bilan de l'année en cours et que nous envisagions l'année à venir.

En 2004, la chapelle romane de Ste Croix a accueilli sept concerts de qualité, cinq programmés et pris en charge par notre association, un pris en charge par le Conseil Général (dans le cadre des Nuits Singulières – le groupe ALBESA le 2 mai), un autre programmé par notre association mais pris en charge financièrement par notre communauté de communes Cévennes Garrigues (musique de chambre avec Alexis GALPERINE, Jean de SPENGLER et Emmanuel CREMER – le 27 août).

Dans l'ensemble, artistes et public ont été séduits par les concerts auxquels ils ont participé ou assisté. Chaque fois, c'est l'acoustique exceptionnelle de notre chapelle qui est souligné et qui enthousiasme à la fois les chanteurs, les musiciens et les spectateurs, sachant que des prestations de grande qualité ont pu être données pour le plus grand ravissement de tout le monde.

En effet, ce sont d'abord deux chorales qui ont eu le plaisir de se produire à Ste Croix : le 6 juin « Les petits Matins qui Chantent » et le 25 juin « Les Grillons de la Gardonnenque ». Ensuite, le 16 juillet, nous avons eu l'ensemble « La Muneca y su tambor », un excellent duo de musique cubaines, afro-péruviennes et brésiliennes.

Le 30 juillet, c'était le groupe Carmine de Nîmes qui nous interprétait du Chant médiéval a capella. Le 6 août c'étaient Martine FLAISSIER et Henri VAUDE harpe et flûte, qui offraient une prestation de haute qualité. La saison s'est achevée, le 27 août, avec un concert exceptionnel de musique de chambre regroupant Alexis GALPERINE, violoniste de grand renom, et deux excellents violoncellistes : Jean de SPENGLER et Emmanuel CREMER.

Comme vous avez pu le constater, d'un concert à l'autre, les genres musicaux étaient différents mais à chaque fois notre vieille chapelle du XII ème a été un merveilleux écrin qui a fait résonner avec justesse et brio voix et instruments et qui a conquis un public assez nombreux et enthousiaste. Forts de cette expérience et de ces encouragements nous ne voulons pas en rester là et nous sommes déjà en mesure de vous annoncer la probable venue de Béatrice et Nicolas ANDRE (Haut Bois et trompette), enfants du renommé Maurice ANDRE, accompagnés par leur organiste et cela le 20 août prochain. Date à retenir. Mais elle ne sera certainement pas la seule. Nous avons d'autres pour parler en cours.

Animations Culturelles

A ssociation Les A mis du temple, suite...

Auparavant, en raison de problèmes de remontées d'humidité dans la chapelle, celle-ci va avoir des « médecins archéologues » à son chevet cet automne et au printemps prochain (de mars à mai 2005 plus précisément). Cette opération de fouilles, surtout dans le cœur de la chapelle, va se tenir sous la houlette d'une archéologue du patrimoine, Mme Sophie ASPORT MERCIER et peut être aurons – nous la surprise d'assister à des découvertes intéressantes!

D'autre part, durant le temps hivernal, nous avons aussi le projet de faire rénover certains bancs qui tombent en décrépitude, d'en faire faire quelques uns sur mesure et de rajouter quelques chaises.

Nous aurons le plaisir de reparler de tous ces projets et de faire un bilan complet de l'activité de l'association lors de notre assemblée générale annuelle que nous prévoyons pour fin février, début mars 2005 à la salle F. Volpelière à Ste Croix de Caderle.

Nous comptons fortement sur votre présence et nous vous rappelons que l'appel à cotisation pour 2005 est toujours fixé à 15 € et vous remercions à l'avance pour le règlement de celle-ci.

En espérant que bien d'autres projets verront le jour au sein de notre association afin que notre chapelle vive.

Veuillez trouver ici l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le bureau de l'association, les Amis du Temple. La secrétaire, Marcelle MAZEL.





Le maire



et



de Ste Croix de Caderle



vous souhaitent

de bonnes et heureuses





